



Déclaration du Procureur adjoint de la CPI sur la situation en Guinée

19 novembre 2010

« Le Bureau du Procureur observe attentivement la situation en Guinée et déplore qu'au moins sept personnes auraient été tuées depuis l'annonce des résultats des élections. Suite à la proclamation de l'état d'urgence en Guinée, j'exhorte les forces de sécurité à s'abstenir de tout recours excessif à la force contre la population civile. J'encourage les dirigeants politiques à continuer d'appeler leurs partisans et leurs concitoyens au calme et à éviter les troubles. J'invite les autorités guinéennes à enquêter sur les incidents criminels qui se sont déjà produits et ceux qui pourraient se produire à l'avenir. Tout acte de violence sera minutieusement examiné par le Bureau en vue de déterminer si des crimes relevant de la compétence de la Cour sont commis et devraient justifier une enquête ».